



Réunion publique

Quartier Pasteur

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Présents :

<p>Le Maire :</p> <p>Hervé GICQUEL</p> <p>L'élu thématique :</p> <p>Fabien BENOIT (Démocratie participative et citoyenneté, Enseignement secondaire, Numérique)</p>	<p>Les Conseillers de quartier :</p> <p>Mohammed LHESSANI, Joseph LEJEUNE, Mathieu PETITEVILLE, Marie-Antoinette FUNESTRE, Félix TSALLA-TSALLA, Hugues DEFRANCE, David ZEISLER, Chantal LLUG</p>
<p>Les élus référents de quartier :</p> <p>Brigitte MARGO (Relation avec certaines associations)</p> <p>Jean-Pierre CRON (Bâtiments - Travaux - Hygiène et Salubrité)</p>	<p>Les élus invités :</p> <p>Marie-Hélène MAGNE (Développement durable et écologie urbaine),</p> <p>Patrick SÉGALAT (Finances et Ressources humaines, Contrôle de gestion, Prospective financière),</p> <p>Pascal TURANO (Sécurité publique, Gestion du domaine public, Affaires réglementaires, Stationnement et voirie, Habitat social) Patrick SÉGALAT (Finances et Ressources humaines)</p> <p>Mickaël SZERMAN</p> <p>Jean-Marc BOCCARA (...)</p>

Services municipaux : Céline KHIARI (IDPC)

Nombre de participants : 50



ORDRE DU JOUR

- **Accueil/introduction de l'équipe municipale**
- **Des projets pour toute la ville**
- **La sobriété énergétique**
- **Le plan de végétalisation**
- **Un focus sur les finances communales**
- **Le déploiement du réseau de vidéoprotection**
- **Des projets dans votre quartier**
- **Questions/réponses**
- **Dates et lieux prévisionnels des réunions publiques 2023**

Fabien Benoit présente l'ordre du jour.

Monsieur Cron prend ensuite la parole pour décrire le plan de sobriété énergétique et les actions déjà mises en place :

SOBRIETE ENERGETIQUE

Des actions déjà appliquées en faveur de la sobriété énergétique

:

- La **limitation du chauffage** dans nos bâtiments municipaux
- La limitation des illuminations de fin d'année à la période du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023 et extinction à 22h sauf les soirs des réveillons de Noël et de la Saint Sylvestre
- La baisse de la température des bassins de la piscine municipale (- 1°C)
- Le contrôle du respect du Règlement Local de Publicité Intercommunal en matière d'extinction des enseignes et publicités de 23h00 à 7h00.

Poursuivre la dynamique en faveur de la transition écologique

:



La Municipalité poursuit ainsi un engagement pris dès 2016 de faire de la **maîtrise énergétique** une priorité de son action en matière de développement durable avec notamment :

- La **rénovation énergétique** des bâtiments publics
- La modernisation des flottes de véhicules publics
- Le déploiement d'un contrat de performance énergétique portant sur les bâtiments et l'éclairage
- Le développement de modes de déplacement doux
- Une **stratégie de végétalisation** de la ville avec des plantes peu consommatrices d'eau
- Un accompagnement des particuliers pour réduire leurs consommations énergétiques en lien avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC-MVE)

Une habitante demande pourquoi l'illumination reste active sur deux squares au regard des questions de sobriété énergétique.

Madame Margo rappelle que la totalité des ampoules sont en LED qui consomment peu. D'autres parts, elle rappelle que des habitants ont demandé à ce que les parcs restent légèrement éclairés afin d'éviter les rassemblements.

Brigitte Margo et Fabien Benoit présentent ensuite le plan de végétalisation.

PLAN DE VÉGÉTALISATION :

Sur le quartier Pasteur, des plantations ont été réalisées Rue des Bordeaux avec des plantes peu consommatrices d'eau.

Projet Square du 11 novembre : Une visite avec les conseillers de quartier a été réalisée. La ville a fait appel à un bureau d'études pour repenser l'espace. Les conclusions seront apportées à la ville début 2023.

Installation de maisons à chauves-souris et hirondelles au square de la Cerisaie. Mohammed Lhessani, conseiller de quartier et porteur du projet présente le projet pour répondre à la problématique des moustiques-tigres.

Plusieurs objectifs : plantation d'arbre et d'arbustes, **déminéralisation** des sols, régularisation des eaux pluviales, **diversification de la biodiversité** (hérissons, abeilles...). Amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie,



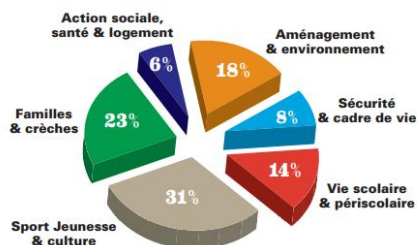
réalisation d'une **trame verte** créant une cohérence entre les différents espaces de la ville

Présentation du projet sur la place Aristide Briand : plantation de 34 arbres avec différentes variétés (prunus, pins corses, haies végétales)

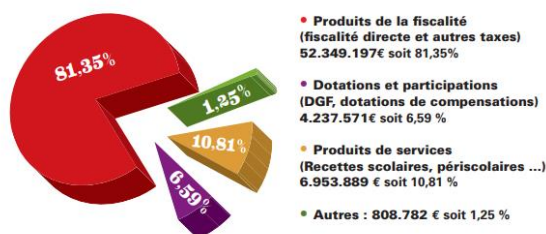
FINANCES LOCALES

Des orientations budgétaires 2022 respectées

64.584.414 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
Budget permettant de faire fonctionner les services municipaux au quotidien



64.349.439 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
Les principales sources constituant le budget



Baisse de la dotation versée par l'Etat et maintien à un haut niveau des contributions aux fonds de péréquation

Perte cumulée pour la ville depuis 2012 de 46.147.000 €
18.424.000 € pour les dépenses de péréquation (FPIC et FSRIF)
27.723.000 € pour la Dotation Globale de Fonctionnement

Des investissements nécessaires et adaptés pour le présent et l'avenir

Une gestion saine des finances de la ville par l'évitement du recours à la dette, la maîtrise de ses dépenses et préservation de sa réserve de trésorerie constituée au fil des ans, la réalisation des projets grâce à l'autofinancement.

La dette par habitant était à Charenton au 31 décembre 2021 11 fois inférieure à celle des communes françaises de même taille avec un niveau de 119 € par habitant.



Des taux d'imposition parmi les plus bas du Val-de-Marne et inchangés depuis 2010 (pour les 15 communes de même taille soit de 20 000 à 50 000 habitants)

Des points de vigilance dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 complexe

Notamment par prévisions d'inflation de 5,3% en 2022 et 4,2% en 2023 ;

Le Maire prend ensuite la parole pour mentionner certains points :

La **taxe d'habitation** qui disparaît représente 13,5 millions d'euros. L'Etat a pris un engagement moral et financier pour dire qu'il compensera. Mais les engagements de l'Etat sont suivis 2/3 ans en moyenne. Si l'Etat n'assumait pas cet engagement à l'avenir. La Ville serait dans l'embarras.

Jean-Pierre Cron présente ensuite le réseau de vidéoprotection.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION :

Actuellement, 130 caméras sur la collectivité. Avec des ajouts au fur et à mesure. Quartier Valmy bien couvert.

En cohérence avec la politique de sécurité. Images renvoyées vers un centre de surveillance.

DES PROJETS POUR VOTRE QUARTIER

- Réalisation de jardinières végétalisées devant les entrées Bobillot, Quai des Carrières
- Requalification du 14-16 rue Victor Hugo avec création de jardinières végétalisées, pavage du parvis, création d'une piste cyclable
- Création de jardinières végétalisées rue du Maréchal Juin

Fabien Benoit rappelle que les conseils de quartier sont des instances qui ont un rôle consultatif.

LES PROJETS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Les conseillers de quartier prennent ensuite la parole et rappellent les enjeux qui les mobilisent :

- Occupation et partage des Espaces verts :



A court terme

- Résoudre la problématique de la prolifération des moustiques tigres au Parc de la Cerisaie
- Valoriser et améliorer la cohabitation des citadins et de nos animaux de compagnie (actions pédagogiques, ouverture d'espaces verts, caniparcs, Label « **Ville Amie des animaux** » ...)

Une habitante s'interroge sur l'avancement du projet.

Le Maire prend la parole pour apporter des éléments de réponse : le foncier limite la possibilité de créer des espaces dédiés. De plus, le personnel municipal est déjà fortement mobilisé sur la végétalisation.

Le Maire rappelle être l'initiateur du travail en interne concernant le label Ville Amie des animaux mais qu'il y a des priorités : Square du 11 novembre, renaturation de la place Aristide Briand, revégétalisation de la place des Marseillais et place de la Coupole.

Il est fait mention également que la ville de Charenton vient d'obtenir un accessit à la quatrième fleur « Villes fleuries » et donc l'autorisation à concourir au jury national 2023.

- Mettre en place ou réaménager les aires de jeux
- Rajouter des bancs dans certains espaces agréables et propices au repos ou aux échanges

A moyen / long terme

- Valoriser et embellir les espaces verts situés entre le Parc de l'Archevêché et le quai des Carrières (notamment Square du 11 novembre) : fresques sur les murs actuellement gris, plantation d'herbes aromatiques, parcours initiatique...
- Réfléchir à des espaces accessibles aux familles lorsque le temps n'est pas favorable (ludothèque, lieu d'accueil parent/enfant...)
- Végétaliser les cours de récréations et éventuellement en développant des cours Oasis dans les écoles

- Mobilité :

- Aménager des pistes cyclables, en particulier sur le quai des Carrières
- Améliorer les différents problèmes de voirie identifiés pendant le diagnostic exploratoire dans le quartier, en



particulier rue Victor Hugo (entre la rue Paul Eluard et le quai des Carrières) et rond-point Victor Hugo/Quai des carrières.

Les participants et Le Maire échangent autour de l'incivisme de certains cyclistes, et cela sans condition d'âge.

QUESTIONS/REPONSES :

Habitant 1 : -Que signifie la requalification des allées de la Cerisaie ?

J.P Cron : Le revêtement a été remplacé par un sol perméable.

-Que vouliez-vous dire par des parcours initiatiques ?

Chantal Llug : Lorsque l'on descend vers le square du 11 novembre, il existe la possibilité de mettre en place un parcours initiatique sur la nature des plantes, leurs noms ; Il s'agit de parcours pédagogiques sur les espèces végétales plantées.

-A quoi correspond le nombre de pattes dans le cadre du label ville amie des animaux ?

Chantal Llug : C'est un cahier des charges, cela peut-être de travailler avec des associations qui vont dans les maisons de retraite, il y a une, deux ou trois pattes

Habitante 2 : Quid du parking quais des Carrières ? et des places de stationnement de manière générale sur les quais. Demande est faite de réparer aussi le portail blanc devant la pharmacie qui est coincé depuis un moment déjà.

Le Maire : Cela fait trois ans que je travaille sur ce dossier. Demande a été faite de sécuriser et de remettre en état. Aldi a d'autres copropriétaires qui ont des difficultés à entretenir leurs propres lots. Nous les sollicitons pour qu'ils acquièrent les lots de sorte qu'il soit l'interlocuteur unique. Dans les mois à venir, cela devrait être réglé.

LES DATES ET ÉVÉNEMENTS À VENIR :

Fabien BENOIT mentionne le dispositif à venir du **BUDGET PARTICIPATIF**.



Il rappelle également l'existence de la plateforme participative :

<https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr>

Puis mentionne les prochaines dates de réunions publiques : **lundi 5 juin 2023 et lundi 13 novembre 2023**, même horaire 19h et même lieu École PASTEUR, ainsi que le mail du service IDPC (Informations, Démocratie Participative et Citoyenneté) :

democratie@charenton.fr

Les personnes présentes sont invitées à se retrouver autour d'une boisson pour échanger davantage.

